

Les honoraires "irresponsables" DES MÉDECINS

► La Mutualité chrétienne s'insurge et veut pousser l'État à revoir les honoraires. Les médecins montent au créneau

► 632.284 euros bruts par an pour un néphrologue néerlandophone. 227.900 euros pour son homologue francophone. Un neurochirurgien gagnerait 356.307 euros bruts en Flandre par an contre 258.760 euros en Wallonie. Les revenus de 1.511 médecins, de 13 hôpitaux, ont été analysés. Une infirmière toucherait 40.000 euros bruts.

Les spécialistes médicaux sont-ils trop payés? La question est posée. Luc Van Gorp, le président de la Mutualité chrétienne (MC), pointe du doigt les "honoraires irresponsables des spécialistes". Jean Hermesse, secrétaire général de la MC, ajoute: "Maggie De Block doit exiger la transparence. Ne faudrait-il pas un jour limiter les honoraires? Il est légitime que la population demande des comptes et de la transparence."

Les chiffres sur lesquels ils se basent ont été publiés il y a quatre ans par le KCE. Pour le D^r Marc Moens, président de l'Association belge des syndicats médicaux (Absym), ces allégations sont mensongères.

"C'est invraisemblable cette histoire", dit-il. "Luc Van Gorp se base sur des chiffres de 2012, issus d'une pseudo-enquête menée auprès de 13 hôpitaux. Je demande qu'on refasse la même enquête aujourd'hui, auprès de tous les hôpitaux, parce

que cette enquête de 2012 est irréaliste! Ce que veut M. Luc Van Gorp, c'est bouleverser le système actuel et faire en sorte que les mutualités dirigent le système."

Outre les sommes folles, ce qui choque, ce sont les disparités entre les spécialistes francophones et flamands. "Nous n'avons pas étudié les causes de ces disparités", nous dit-on au KCE. "Il s'agit d'un salaire brut. Plusieurs pistes d'explications doivent être envisagées comme les rétrocessions, les suppléments sont différents entre les hôpitaux et le nombre de patients traités." "Ce ne sont pas, et je le précise, des salaires avant rétrocession. Ce sont des chiffres après rétrocession", s'insurge Jean Hermesse.

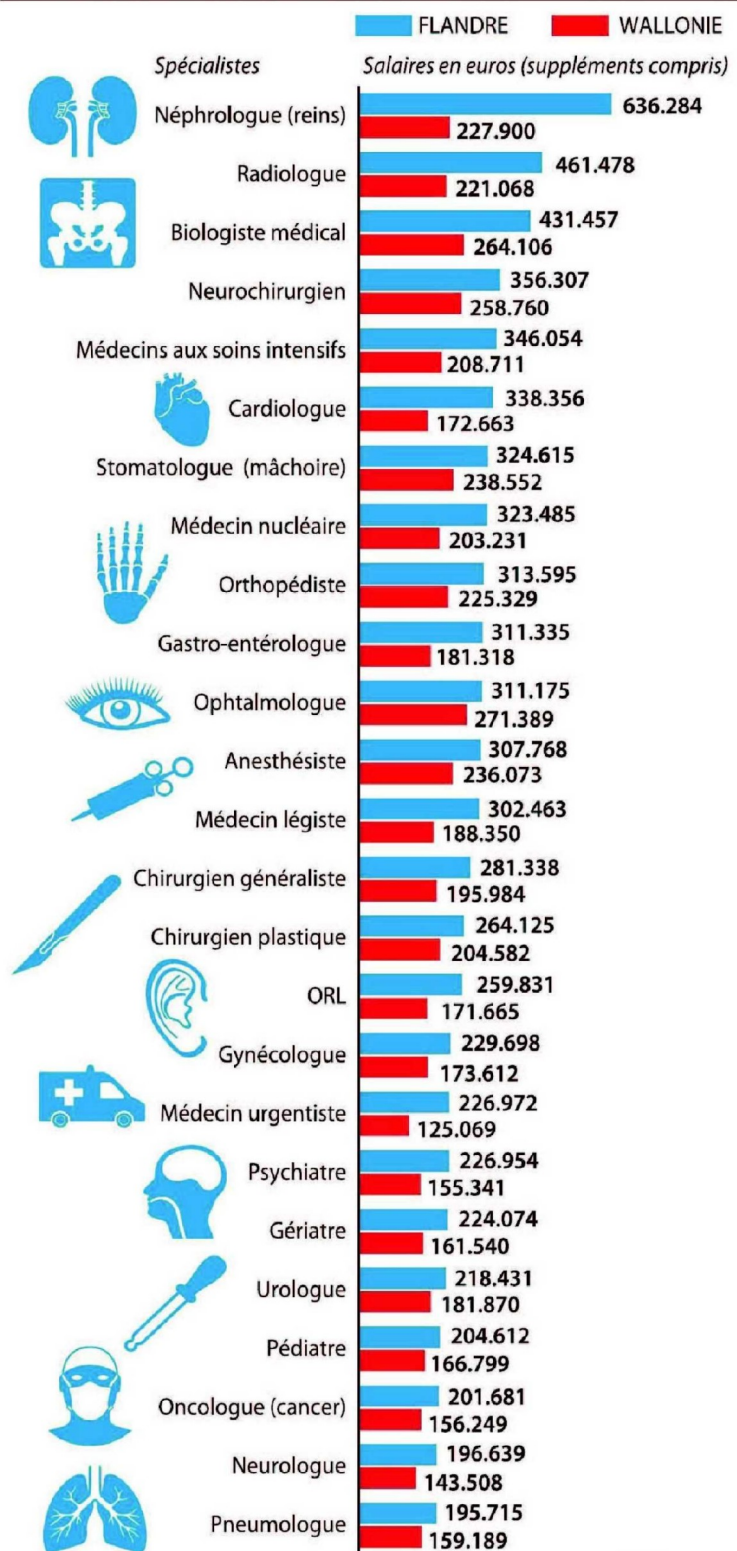
CONCERNANT LES rétrocessions, on explique chez Maggie De Block qu'en moyenne "39,6% des honoraires vont vers l'hôpital et 60,4% des honoraires sont destinés au médecin. La différence entre la Flandre (64,3% des honoraires destinés au médecin) et la Wallonie (53,1% des honoraires pour le médecin) s'explique par le fait qu'il y a plus d'hôpitaux publics en Wallonie qu'en Flandre."

"Les différences sont interpellantes, y compris entre les spécialités. C'est un tabou d'en parler, on dirait. La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût!", ajoute Jean Hermesse.

Au cabinet de Maggie De Block, on explique que "la question des honoraires est un des chantiers prévus dans l'accord de gouvernement. L'objectif est de créer un nouveau plan concernant la nomenclature et plus de transparence."

L.C.C.

Salaire annuel brut des médecins



Source : KCE

IPM Graphics